



**PRÉFET
DE CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

Ajaccio, le **17 FEV. 2021**

Affaire suivie par :
Régis LORTON
Adjoint SRAF
Réf : PFBC 2021-2030

Le Préfet de Corse,

à

Partenaires consultés dans le cadre de l'élaboration du
programme pour la forêt et le bois de Corse 2021-2030

Objet : Courrier d'information - projet de programme forêt-bois de Corse 2021-2030

PJ : V3.6 du PFBC sur le <ftp://draaf-corse-gtforet:gtforet@ftp.agriculture.gouv.fr/>

Le projet de programme pour la forêt et le bois de Corse » (PFBC) est désormais stabilisé grâce à vos contributions et au travail du comité de pilotage co-animé CdC/Etat.

Le comité de pilotage mandaté par la commission régionale forêt/bois a accompagné, depuis le printemps 2019, les travaux du bureau d'étude (MTDA) et a examiné les observations d'impacts environnementaux potentiels formulées par le bureau d'étude ADAGE-environnement dans le cadre de son analyse stratégique.

A défaut de pouvoir réunir les groupes de travail prévus initialement par la commission régionale forêt/bois, vous avez été sollicité par MTDA en vue d'entretiens téléphoniques à partir de juin dernier. Le projet reprenait déjà très largement les orientations du plan de relance de 2015, celles du comité de massif, tout comme celles de l'État (programme national) et de la CdC de 2016.

Vos contributions écrites ont plus récemment été sollicitées sur une version plus étoffée, dans laquelle les contributions de la forêt au-delà du produit bois apparaissaient mieux, dans une perspective d'emploi et de mobilisation locale de la valeur ajoutée.

La version qui vous est accessible aujourd'hui intègre comme axe prioritaire du développement de la filière l'impératif d'une gouvernance partagée, qui permettra à des groupes de travail de proposer de nouvelles actions de façon souple et d'orienter les priorités annuellement.

C'est cette version qui est désormais soumise à l'avis de l'autorité environnementale (AE) compétente du ministère de la transition écologique et solidaire (Conseil général de l'environnement et du

développement durable, CGEDD) selon les modalités prévues par les articles R122-17 à 21 du code de l'environnement.

Cette consultation est prévue pour une durée réglementaire au maximum de 3 mois. Les remarques formulées par l'AE, et les réponses qui y seront apportées, seront ensuite mises à disposition du public pour une durée de 1 mois.

La tenue d'une commission régionale pour la forêt et le bois permettra ensuite d'entériner le programme, qui sera soumis aux signatures du président du conseil exécutif et du ministre de l'agriculture.

Durant tout cette période, les remarques et propositions d'amendement peuvent être formulées à l'adresse mail crfb.draaf-corse@agriculture.gouv.fr.

Le Préfet,

Destinataires

Nom structure	Nom titulaire CFB
ADEC	M. Jean-Christophe ANGELINI
ADEME	M. Christophe LE GRAND
Assemblée de Corse	Mme Nadine NIVAGGIONI
AUE	M. Jean BIANCUCCI
CCI Corse	M. Nicolas ISONI
CFDT – URI CFDT CORSICA	Mme Françoise SPINOSI
CGT	M. Thomas VAUCOULEUR
CMA Corse	M. Philippe DE RICHAUD
COFOR (Régional) / 2B	M. Frédéric ORSINI
COFOR 2A	M. Louis ROCCA-SERRA
Comité de massif	M. Jean-Félix ACQUAVIVA
Comité régional Corse montagne et escalade – Fédération française de la montagne et de l'escalade	M. Paul André ACQUAVIVA
Conseil exécutif	M. Lionel MORTINI
Conservatoire d'Espaces Naturels	M. Dominique TASSO
Coopérative	Mme Maria DE PERETTI DELLA ROCCA
CRA Corse	M. Jean-Claude LECA
CRPF	M. Daniel Luccioni
CRPF	Mme Paule NICOLAI-PIETRI
DIRECCTE	Mme Isabel DE MOURA
DREAL	M. Jacques LEGAIGNOUX
DRFIP	Mme Guylaine ASSOULINE
ETF	M. Marien LUCIANI
Experts forestiers	M. Hubert AUDEVAL
Fédération régionale de la chasse de Corse	M. Jean-Baptiste MARI
Groupe chiroptères corses – protection des mammifères	M. Jean-Yves COURTOIS
Industries du bois	M. Thomas PAOLINI
Industries du bois	M. Daniel SABATIER
Industries du bois	M. Philippe DE RICHAUD
Industries du bois	M. Thierry BARONTI
Industries du bois	M. Pantaléon ALESSANDRI
LEGNU VIVU	M. Sébastien BRUNEAU
ODARC	M. Lionel MORTINI
OEC	M. François SARGENTINI
ONCFS	Xavier PERONI
ONF	M. Pierre VELLUTINI
PNRC	M. Germain PAOLACCI
Producteurs de plants forestiers	M. Alain SANTONI

SEM Corse Bois Energie	Mme Nadine NIVAGGIONI
STC Corsica	M. Dominique SANTELLI
Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de Corse – Forestiers Privés de Corse – Président : Daniel LUCCIONI	M. François PIACENTINI
Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de Corse – Forestiers Privés de Corse – Président : Daniel LUCCIONI	M. Pierre-Noël TUCCI

Destinataires hors CFBC :

Nom structure	Président ou directeur
CBNC (OEC)	M. Le président
DRJSCS	Mme la directrice
EPL Sartene	Mme la directrice
GIRTEC	M. Le président
PEFC	M. le président
SIS Corse 2A	M. le président
SIS Corse 2B	M. le président
Université de Corse	M. le président